

# UN CENTRE DE RESSOURCES pour la Trame verte et bleue !

Congrès des Parcs

**Diffuser des actualités nationales, régionales ou locales, valoriser des exemples et des initiatives de terrain, apporter un appui méthodologique ou encore faciliter l'échange entre les acteurs concernés par la mise en œuvre de la Trame verte et bleue, tels sont les objectifs de ce Centre de ressources national!**

A l'heure où souffle un vent de Trame verte et bleue (TVB) sur les régions en cours d'élaboration des schémas régionaux de cohérence écologique mais aussi sur un bon nombre de territoires où fleurissent les initiatives, il apparaissait indispensable **d'accompagner les professionnels et les acteurs impliqués dans cette nouvelle politique publique.**

Issue du Grenelle de l'environnement, la politique Trame verte et bleue vise à intégrer la biodiversité dans les décisions d'aménagement du territoire, en s'attachant à la préservation et la remise en bon état des continuités écologiques. Sa mise en œuvre repose sur l'implication des acteurs à toutes les échelles, du national au local en passant par le régional, les bassins hydrographiques et l'intercommunal.

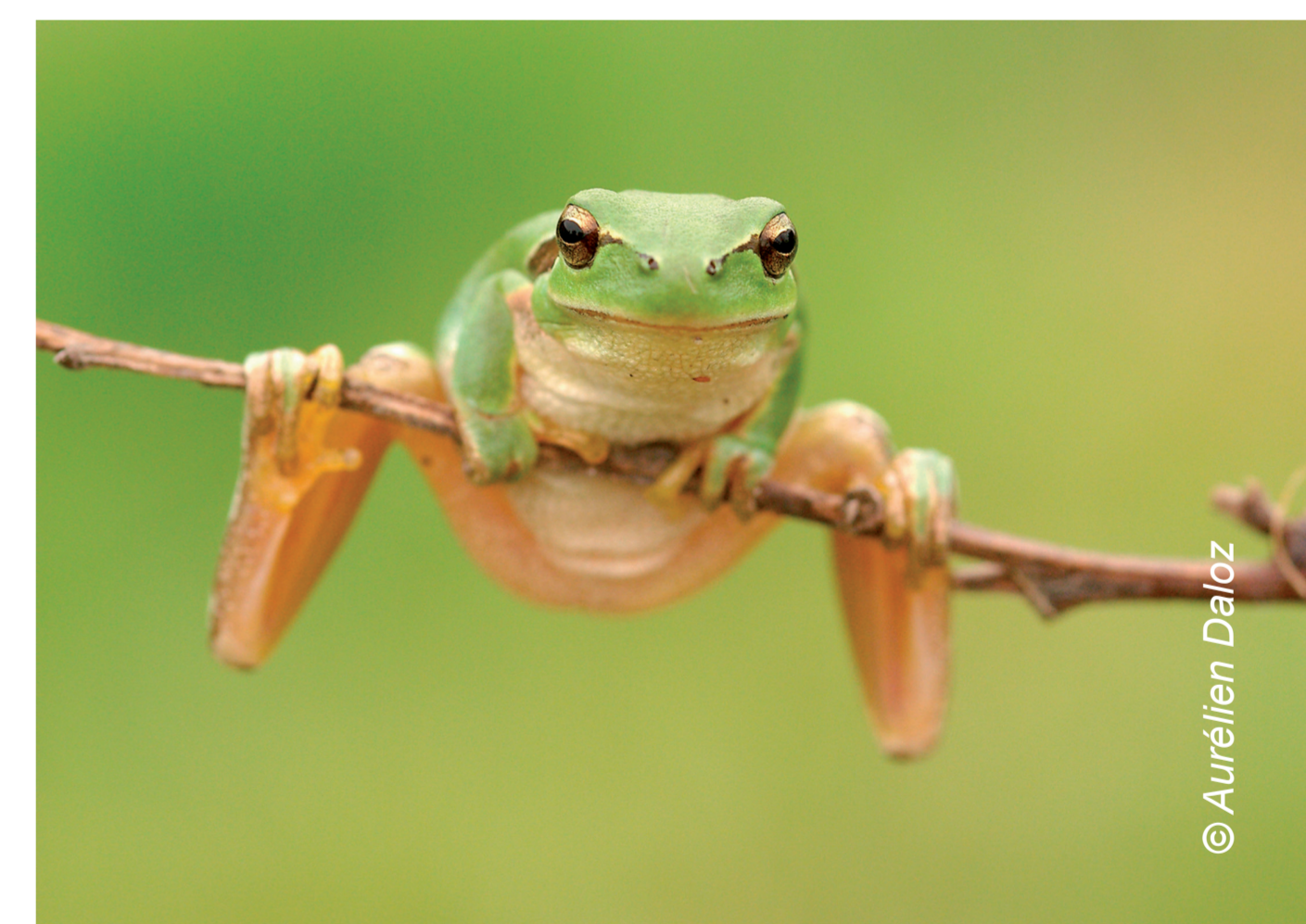
C'est pour faciliter leur action que le **Centre de ressources Trame verte et bleue met à disposition une palette d'outils** (actualités, documentation, retours d'expériences, lieux d'échange, etc).

Sous la responsabilité du Ministère du développement durable, le Centre de ressources repose sur une organisation fédérative regroupant l'Atelier technique des espaces naturels (ATEN), la Fédération des Parcs naturels régionaux de France (FPNRF), le Cemagref, le Muséum national d'histoire naturelle (MNHN) et l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques (ONEMA).

**Il est articulé autour de trois pôles :**

- un pôle « **ressources** » chargé notamment de la mise en place et de la gestion du site internet et de la coordination de l'offre de formation ;
- un pôle « **échanges** » chargé notamment de la lettre d'information "Qu'est-ce qui se trame ?" et de l'organisation de journées nationales d'échanges ;
- un pôle « **appui scientifique et technique** ».

**Ce centre de ressources est le vôtre. Il doit être un lieu ouvert, évolutif et un soutien pour tous ceux qui ont la volonté de porter haut la préservation et la remise en bon état de nos continuités écologiques !**



CONTACTS  
Fédération des Parcs,  
Tél.: 01 44 90 86 20

Claire Hamon :  
chamon@parcs-naturels-regionaux.fr

Thierry Mougey :  
tmougey@parcs-naturels-regionaux.fr

www.congres-des-parcs.fr



Atelier technique des  
ESPACES NATURELS  
Le réseau des professionnels de la nature

